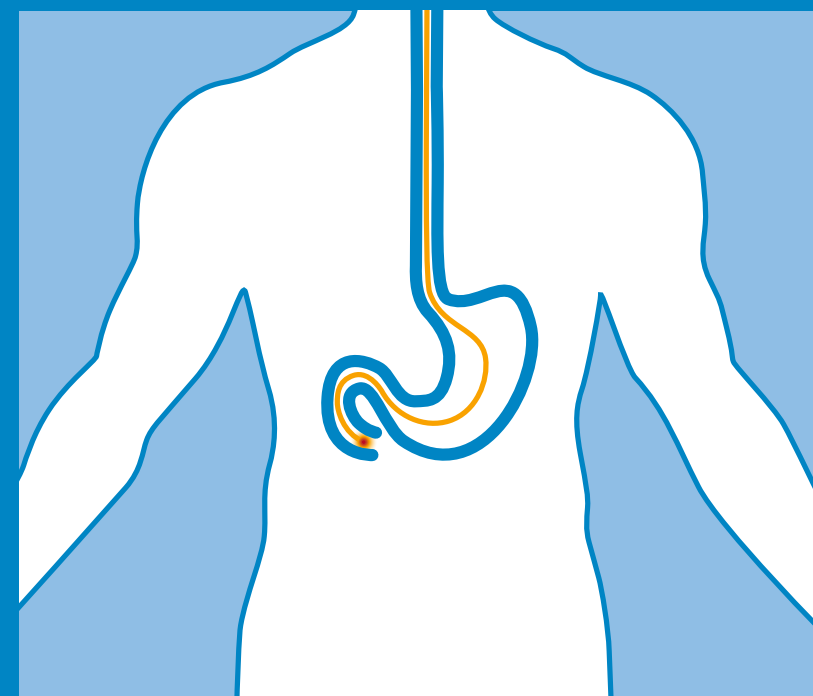


La rédaction de cette brochure d'information et
Magendarmliga Schweiz sont parrainées par :

AbbVie AG
ADMEDICS Advanced Medical Solutions AG
Alfasigma Schweiz AG
Bristol Myers Squibb SA
DesoMedical AG
Dr. Falk Pharma AG
Duomed Swiss AG
Geberit Vertriebs AG
iQone Healthcare Switzerland SA
Janssen-Cilag AG
Mositech AG
Norgine AG
Olympus Schweiz AG
Permamed AG
Schwabe Pharma AG
Viatrix Pharma GmbH
Zambon Schweiz AG



CPRE (ERCP)



Une brochure d'information de :

Magendarmliga Schweiz

Case postale 2705
3001 Berne
T +41 31 301 25 21
www.magendarmliga.ch

Société Suisse de Gastroentérologie

Wattenwylweg 21
3006 Berne
T +41 31 332 41 10
F +41 31 332 41 12
www.sggssg.ch

Vous pouvez commander cette brochure par écrit à l'adresse suivante :

www.magendarmliga.ch

Cette brochure a été remise par :

© Magendarmliga Schweiz, février 2025. Tous droits réservés.



Schweizerische Gesellschaft für Gastroenterologie
Société Suisse de Gastroentérologie
Società Svizzera di Gastroenterologia

CPRE (ERCP)

Pourquoi effectuer une CPRE ?

L'acronyme CPRE est l'abréviation de « cholangio-pancréatographie rétrograde endoscopique », ce qui signifie « visualisation radiographique des canaux biliaires et pancréatiques ». Il s'agit d'un examen réalisé par un médecin qui permet de clarifier des symptômes tels que les coliques biliaires, la jaunisse et les inflammations des canaux biliaires ou du pancréas. La plupart du temps, on recherche un trouble de l'écoulement de la bile ou du suc pancréatique, souvent causé par des calculs ou des tumeurs. Grâce à une CPRE, on peut aussi examiner la petite ouverture (papille) par laquelle la bile et le suc pancréatique s'écoulent dans le duodénum et traiter en même temps une éventuelle affection des canaux biliaires. Il est, par exemple, possible d'enlever des calculs biliaires ou de ponter des rétrécissements avec des tubes (poser des stents).

Comment fonctionne une CPRE ?

L'endoscope est un tube fin et souple muni d'une source de lumière et d'une caméra à son extrémité. Le médecin l'introduit par la bouche, le dirige à travers l'œsophage, l'estomac et le duodénum jusqu'à la papille. Bien que la CPRE nécessite l'introduction d'un endoscope dans l'œsophage et l'estomac, cet examen permet d'évaluer uniquement la papille et une partie du duodénum. Pour obtenir une radiographie des canaux biliaires et pancréatiques, un petit tube (cathéter) est introduit par un canal à l'intérieur de l'endoscope jusqu'à la papille, puis inséré dans le canal biliaire et/ou pancréatique. Un produit de contraste est alors administré par le biais de celui-ci, rendant les canaux biliaires visibles sur la radiographie. Il est souvent nécessaire d'élargir la papille par une petite incision, notamment pour enlever un calcul ou poser un stent.

Comment se préparer ?

Une semaine avant l'examen, consultez votre médecin pour savoir quels médicaments vous pouvez continuer à prendre et lesquels vous devez interrompre temporairement. Dans le cas contraire, il est possible que l'examen ne puisse pas être effectué. Certains médicaments, en particulier les anticoagulants et les analgésiques, peuvent augmenter les risques de saignements. Comme vous devez être à jeun pour l'examen, il est important de convenir à l'avance avec votre médecin de la dose de médicaments hypoglycémisants (insuline, antidiabétiques oraux). Vos autres médicaments habituels peuvent être pris jusqu'à six heures avant l'examen. Ne consommez aucune nourriture solide les six heures précédant l'examen.

Comment se déroule une CPRE ?

L'examen peut être désagréable à cause du réflexe nauséux et aussi douloureux en raison de la dilatation des canaux biliaires. En règle générale, un sédatif et un analgésique vous seront administrés par voie intraveineuse, ce qui vous fera dormir pendant toute la durée de l'examen, qui peut prendre entre 15 minutes et une heure. Dans certains cas, ce n'est qu'au cours de l'examen que l'on peut décider quelles interventions supplémentaires sont nécessaires. Votre médecin discutera avec vous de ces mesures éventuelles avant l'examen. La CPRE peut être réalisée en ambulatoire, mais une surveillance à l'hôpital est souvent nécessaire par la suite.

A quoi s'attendre après une CPRE ?

Quand l'examen sera terminé, vous resterez sous surveillance en salle de réveil jusqu'à ce que les effets des sédatifs se dissipent. Le médecin vous expliquera ensuite les résultats et vous donnera des recommandations pour la suite. Si vous avez reçu des médicaments analgésiques et/ou sédatifs, vos capacités de réaction et de concentration seront limitées pendant un certain temps, même une fois réveillé. C'est pourquoi, après l'examen, vous ne pouvez pas conduire de véhicule ni exercer des activités à risque (comme utiliser des machines ou monter sur des échafaudages). De même, vous ne devez signer aucun contrat juridiquement contraignant.

Quels sont les risques liés à la CPRE et à ce type d'intervention ?

La CPRE (visualisation radiographique des canaux biliaires et pancréatiques) et les interventions réalisées lors de cet examen, comme l'incision de la papille ou l'extraction de calculs, sont des procédures de routine peu risquées. Cependant, des complications peuvent survenir malgré toutes les précautions prises et, dans des cas exceptionnels, mettre la vie en danger. Comme pour toute intervention médicale, les risques doivent être mis en balance avec les bénéfices attendus pour le patient. Les risques possibles sont les suivants : inflammation du pancréas (5-10 %), hémorragie (<5 %), infection des voies biliaires (<5 %), perforation de la paroi intestinale (1-2 %).